

**Principaux enjeux de la négociation
en vue de la prochaine convention collective (2020-202X)**



Posture de négociation soumise au Conseil syndical
par le Comité de négociation du SPUL

Août 2020

<i>Présentation du document</i>	2
<i>Rôle des professeur-es dans la gouvernance collégiale de l'UL</i>	4
<i>Liberté universitaire</i>	5
<i>Reconnaissance de l'ensemble des fonctions professorales et charge de travail</i>	6
<i>Rémunération et accessibilité de fonds destinés à appuyer/soutenir la recherche</i>	8
<i>Plancher d'emploi</i>	9
<i>La vulnérabilité des collègues non agrégés</i>	10
<i>La situation particulière des professeur-es sous octroi (PSO)</i>	11

Présentation du document

La Tournée syndicale des Facultés/Départements, initiée par l'exécutif du SPUL et qui a eu lieu au cours de la session d'automne 2019, a été très riche de commentaires et d'enseignements de toutes sortes. Ceci a permis notamment de cerner plusieurs difficultés concrètes auxquelles sont actuellement confrontées les collègues de l'Université Laval dans la réalisation de leurs fonctions professorales et de définir des priorités pour préparer la négociation de notre convention collective échu le 31 mai dernier. Une première rencontre de négociation est par ailleurs prévue pour le 31 août.

Le comité de négociation étant le mandataire du conseil syndical, nous vous soumettons donc ce document qui, sur le fondement des principales difficultés, commentaires critiques et suggestions d'amélioration à la convention collective exprimés par les collègues de l'Université Laval lors de la tournée syndicale des Facultés/Départements de l'automne 2019, vise à fixer les assises de la posture de négociation qui sera défendue par le comité de négociation du SPUL en vue de la conclusion de la convention collective 2020-202X.

Vous constaterez que l'approche proposée diffère de celle suivie au cours des dernières négociations en ce qu'elle a cette fois pour objectif d'identifier, globalement, les enjeux les plus importants pour les collègues et donc ceux que nous aurons la responsabilité de défendre et améliorer au cours de l'actuelle négociation de nos conditions de travail.

Cette approche globale présente plusieurs avantages, dont l'identification facilitée des gains et pertes éventuels qui pourraient découler de l'actuelle négociation. Selon nous, ceci faciliterait également la mobilisation des collègues dans le cas où les propositions patronales devaient être jugées inacceptables. En peu de mots comme en cent, l'approche que nous vous proposons nous permettra de nous assurer qu'un arbre n'arrive pas à cacher la forêt en ce qui concerne l'acceptabilité (ou non) des propositions patronales.

S'agissant maintenant du fond du document, les principaux enjeux de l'actuelle négociation de nos conditions de travail en sept thèmes distincts sont les suivants :

- **Le rôle des professeur-es dans la gouvernance collégiale de l'Université;**
- **La liberté universitaire;**
- **La reconnaissance de l'ensemble des fonctions professorales et la charge de travail;**
- **La rémunération et l'accessibilité aux fonds destinés à appuyer/soutenir la recherche;**
- **Le plancher d'emploi;**
- **La vulnérabilité des collègues non agrégés**
- **La situation particulière des professeur-es sous octroi (PSO)**

Nous espérons donc que ce document saura obtenir l'aval du Conseil et vous souhaitons bonne lecture.

Les membres du Comité de négociation

John G. Kingma (porte-parole)
Louise Brisson
Louis-Philippe Lampron